

## Fiche technique Domiciliation administrative CASVP « Paris Adresse »

<p><b>Présentation du site « Paris Adresse »</b></p>	<p>Le site <b>Paris Adresse</b> du CASVP dans le 17eme est un lieu spécifique à la domiciliation administrative et la relève de courrier.</p> <p style="text-align: center;"><b>25 rue des Renaudes, 75017 Paris</b></p> <p>Le CASVP s'est installé sur un site postal réaffecté pour accueillir la domiciliation.</p> <p><b>Domiciliation administrative</b> Du lundi au vendredi de 9h à 17h (sauf le jeudi de 11h à 17h).</p> <p><b>Relève du courrier</b> Du lundi au vendredi de 8h à 17h30</p> <p>Les personnes domiciliées jusqu'alors au sein de ces PSA conserveront leur adresse administrative actuelle jusqu'à leur entretien de renouvellement.</p> <p>L'équipe de Paris Adresse est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 Directrice,</li> <li>● 1 Responsable de site à compétences administratives</li> <li>● 1 Responsable de site à compétences sociales</li> <li>● 5 agents instructeurs</li> </ul> <p>Le service courrier (tri et relève) est assuré par la Poste.</p>
<p><b>Modalités instruction</b></p>	<p>Toute demande d'élection de domicile « Paris Adresse » sera étudiée et instruite*.</p> <p><i>*Une personne installée dans une autre commune n'a pas vocation à être domiciliée par le CASVP. Néanmoins la définition juridique du lien avec la commune étant assez large, il arrive que la personne puisse prouver une attache sur plusieurs territoires. Dans ce cas, le CASVP l'encouragera à élire domicile dans la commune où elle est installée et où elle a le plus d'attaches.</i></p> <p>Le CASVP a décidé de privilégier l'accès au service par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la prise de RDV en ligne</b> <a href="https://teleservices.paris.fr/rdvcasvp">https://teleservices.paris.fr/rdvcasvp</a></li> <li>- ou la pré-instruction en ligne réservée aux partenaires.</li> </ul> <p>Toutefois il reste la possibilité de se présenter <b>sans RDV le mardi à partir de 9 H 00.</b></p> <p>Le demandeur sera reçu par un.e agent du CASVP formé sur le dispositif.</p> <p>La pièce d'identité sera demandée mais ne sera pas un prérequis pour accéder à la domiciliation de « Paris Adresse ».</p> <p><b>La situation administrative ne sera pas prise en compte.</b></p>

	<p><b>Exception faite pour les personnes en demande d'asile, l'instruction reste à charge de FTDA</b></p>
<p><b>Critères pour obtenir une domiciliation « Paris Adresse »</b></p>	<p>Lors de l'instruction, le CASVP appréciera l'existence du lien avec la commune au terme d'une évaluation globale et au vu des justificatifs/des déclarations du jeune.</p> <p>L'entretien permettra notamment de définir « l'arrondissement citoyenneté » (de rattachement) auquel le jeune pourra faire valoir ses droits.</p> <p><b>Il faut distinguer l'endroit où la personne recevra son courrier (25 rue des Renaudes 75017 Paris indiqué sur l'attestation) et l'arrondissement d'attache, également mentionné sur l'attestation, qui est le territoire d'exercice des droits civils, civiques et sociaux.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Pour obtenir une DA à Paris Adresse</b></p> <p><b>1. Être sans domicile stable</b></p> <p><b>Un mois de présence obligatoire sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il pourra être dérogée à cette règle selon l'urgence de la situation sociale et administrative du demandeur.</li> </ul> <p><b>2. Justifier d'un lien d'attache avec Paris</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjourner à Paris : Justificatifs prouvant la résidence récente ou prouvant l'installation (indépendamment du statut ou du mode de résidence)</li> </ul> <p>A défaut, remplir l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer une activité professionnelle ou bénéficier d'une formation Paris</li> <li>- <b>Bénéficiaire d'une action d'insertion</b> ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel <b>ou avoir entrepris des démarches à cet effet</b></li> <li>- Détenir l'autorité parentale sur un enfant accueilli ou scolarisé à Paris</li> <li>- Avoir un lien familial avec Paris</li> </ul> <p><b>3. Evaluer l'arrondissement de citoyenneté</b></p> <p>"Sur quel arrondissement le demandeur est-il le plus présent et souhaite faire valoir ses droits ?"</p> <p>Lieu où il : dort - travail/se forme - est suivi socialement/médicalement - a un enfant scolarisé/accueilli - a un parent qui y habite - autre</p>
<p><b>Paris Adresse Contact partenaire</b></p>	<p>Contactez nos partenaires si besoin d'informations ou difficultés pour la prise de RDV en ligne.</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:Casvp-paris-adresse-partenaires@paris.fr">Casvp-paris-adresse-partenaires@paris.fr</a></p>